

Mémento COVID : « Faire face au coronavirus dans les structures d'accueil de jour (Ejc, Tavannes) »

Comportement

Hygiène à l'Ejc

L'hygiène et le respect de la « distance sociale » sont les moyens les plus efficaces pour minimiser le risque d'une éventuelle transmission ou pour ne pas introduire involontairement le virus dans un établissement.

- Respectez les précautions d'hygiène, les règles de conduite particulières ainsi que les mesures pour contenir le coronavirus que l'Ejc a définies dans son concept de protection :
 - o Gardez une distance d'au moins 1.5 mètre par rapport aux collaborateurs/trice-s et aux adultes en général.
 - o Le lavage régulier des mains doit faire partie de la routine quotidienne (à l'arrivée dans le lieu d'accueil, avant et après les repas, au retour d'une promenade ou de jeux à l'extérieur, lors du changement d'activité). Les éducateurs se lavent les mains avec les enfants.
 - o Les sources de virus sont évitées (les mouchoirs sont jetés après utilisation, mise à disposition de poubelles fermées et de distributeurs de savon).
 - o Les enfants sont encouragés à avoir leur propre gourde et à ne pas s'échanger de nourriture.
 - o Les enfants évitent de toucher les endroits sensibles tels que les poignées de portes et de fenêtres, les interrupteurs et les rampes d'escaliers.
 - o Le matériel et les locaux sont désinfectés quotidiennement.
- Pour le bien des enfants, les groupes restent au maximum les mêmes qu'avant le confinement, à savoir :
 - o 1H à 4H, étage du haut
 - o 5H à 11H, étage du bas
 - o Chaque groupe a des salles et des WC distincts.
- Les mains des enfants doivent être lavées avec du savon. Il ne faut les désinfecter qu'en cas d'urgence. Une crème hydratante est à disposition du personnel et des enfants.
- Les enfants et les adolescents doivent être sensibilisés à ces mesures d'hygiène ainsi qu'au respect de la « distance sociale ».
- Les visiteurs portent la masque à l'intérieur

Démarche pédagogique

- Au quotidien, une certaine distance est respectée et adaptée aux capacités de compréhension et à l'âge des enfants. Il est important de maintenir un équilibre approprié entre les besoins des enfants et les mesures de protection requises.
- Le jeu libre est maintenu en fonction des besoins et du développement de chaque enfant.
- Une certaine créativité est intégrée dans la routine quotidienne (p. ex. projet sans jouets) afin de pouvoir respecter au mieux les mesures d'hygiène recommandées.
- Beaucoup de temps est passé à l'air libre, dans le jardin, sur la place de sport, sur le terrain de jeu, voir la nature et la forêt. Les portes et les fenêtres restent ouvertes autant que possible.
- La vie quotidienne est rendue aussi familière que possible, les rituels quotidiens des enfants et des adolescents ne sont modifiés que lorsque cela est nécessaire sur la base des recommandations de l'OFSP (p. ex. pas de rituels de donner la main en raison de la « distance sociale »). Ceci dans le but de ne pas accentuer le sentiment d'insécurité et de peur qu'ils peuvent ressentir.

Droits et devoirs

Obligation d'informer en cas de suspicion ou de maladie

- Les parents et l'Ejc sont tenus de respecter les règles de conduite de l'OFSP.
- En cas de soupçons ou d'incidents, vous devez immédiatement en informer la direction de l'Ejc afin qu'elle puisse prendre les mesures nécessaires.

Communication et collaboration

- L'Ejc informe les parents des mesures de prévention nécessaires en cas de suspicion ou d'incident.
- L'Ejc est consciente de sa responsabilité et communique les informations par le biais du site internet : www.ecoletavannes.ch
- En cas de doute, les parents s'adressent directement aux responsables concernés. Il est important que les parents collaborent avec l'Ejc qui place le bien-être de tous au-dessus de tout.

Il est conseillé de s'informer des dernières recommandations sur le site www.kibesuisse.ch